

**REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**DU 26 JUIN 2023**

**RAPPORT D'ACTIVITE DE LA PRESIDENTE**

-----

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de la loi et des statuts du fonds de dotation, nous avons établi un rapport d'activité du fonds de dotation que nous soumettons à votre approbation.

Tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur vous ont été remis avec le présent rapport afin de vous permettre de vous prononcer.

**ACTIVITE DU FONDS DE DOTATION AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE**

Tout d'abord, nous vous rappelons que le fonds de dotation a été déclaré à la Préfecture du Val-de-Marne le 12 octobre 2016 (complétée par une demande du 3 novembre 2016) ce qui a été constaté par un récépissé de la Préfecture en date du 7 novembre 2016.

La déclaration faite à la Préfecture du Val-de-Marne a été publiée au Journal Officiel le 19 novembre 2016.

**1)** Les produits de l'exercice 2022 s'élèvent à 378.161 euros.

Les appels de fonds émis s'élèvent à 392.689 euros et correspondent à ceux émis par le fonds de dotation au titre de l'exercice 2022, conformément aux décisions de l'Assemblée Générale tenue le 24 juin 2022 et se décomposent comme suit :

- La dotation effectuée par EUROVIA de 1.579 € ;
- La dotation effectuée par VINCI ENERGIES de 53.032 € ;
- La dotation effectuée par VINCI CONSTRUCTION GRANDS PROJETS de 48.697 € ;
- La dotation effectuée par BOTTE FONDATIONS de 13.420 € ;
- La dotation effectuée par CHANTIERS MODERNES CONSTRUCTION de 132.608 € ;
- La dotation effectuée par DODIN CAMPENON BERNARD de 42.918 €.
- La dotation effectuée par ETF de 56.038 € ;
- La dotation effectuée par CBI/CBC de 25.958 € (appel de fonds non encore versé) ;
- La dotation effectuée par VCT de 12.262 € (appel de fonds non encore versé) ;
- La dotation effectuée par Freyssinet de 4.119 € (appel de fonds non encore versé).

2) Les charges pour l'exercice 2022 s'élèvent à 315.251 €.

Elles correspondent pour 258.600 € à l'attention des associations et pour le surplus à des frais de fonctionnement liés à l'activité du fonds de dotation.

### **FONCTIONNEMENT INTERNE DU FONDS DE DOTATION**

Nous vous rappelons que le fonds de dotation est composé d'un conseil d'administration.

Les membres du conseil d'administration du fonds de dotation sont :

- La société CHANTIERS MODERNES CONSTRUCTION (SIREN : 493.414.304 RCS CRETEIL)
- La société VINCI Energies France Infras IDF Nord Est (SIREN : 535.263.545 RCS NANTERRE) ;
- La société EUROVIA (SIREN : 348.866.260 RCS NANTERRE) ;
- La société VINCI Construction Grands Projets (SIREN : 343.088.134 RCS NANTERRE) ;
- La société DODIN CAMPENON BERNARD (SIREN : 343.043.360 RCS TOULOUSE) ;
- La Fondation d'entreprise VINCI pour la Cité ;
- La Société ETF (SIREN 383 252 608 RCS NANTERRE) ;
- La Société VINCI CONSTRUCTION TERRASSEMENT (SIREN 410 335 855 NANTERRE).

Le Président du conseil d'administration est la société DODIN CAMPENON BERNARD représentée par sa Directrice Générale Mme Florence LAIZIER.

Le trésorier du fonds de dotation est Monsieur Maxime CHEVALIER.

### **RAPPORT DU FONDS DE DOTATION AVEC LES TIERS**

#### **1) Liste des partenaires du fonds au 31 décembre 2022**

- Suite à l'appel à projets lancé par le fonds de dotation en 2022 autour de la future gare de Noisy-Champs (chantier T2D) dédié à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes ont été soutenues 4 associations locales des villes de Noisy-le-Grand et Champs-sur-Marne pour un montant total de 9.000 € :
  - **Le comité départemental des Secouristes Français Croix-Blanche pour un montant de 3.000 euros**  
Objectif de l'association : le Comité départemental des Secouristes Français Croix Blanche de Seine-Saint-Denis assure une mission de sécurité civile : organiser, diriger, contrôler, développer le secourisme, sa pratique et son enseignement.  
Soutien du fonds : cinquante jeunes des quartiers de Noisy-le-Grand et de Champs-sur-Marne seront formés gratuitement aux gestes de premiers secours.
  - **Les Pincés à Linge pour un montant de 2.000 euros**  
Objectif de l'association : Les Pincés à linge intervient dans le nettoyage et la rénovation de baskets. L'association collecte des chaussures auprès des particuliers pour ensuite les redistribuer aux plus démunis. Elle dispose également d'une boutique solidaire pour la revente des baskets rénovées à des prix accessibles à tous.  
Soutien du fonds : Huit postes de rénovateurs et de vendeurs de baskets seront créés en insertion pour des jeunes de 18 à 26 ans provenant des quartiers prioritaires de la ville de Noisy-le-Grand.
  - **Nouvel Horizon pour un montant de 2.000 euros**  
Objectif de l'association : Nouvel Horizon accompagne de façon globale les migrants persanophones (Afghans et Iraniens) dans leur parcours d'intégration républicain afin de leur

permettre notamment de maîtriser la langue française en vue de trouver un travail le plus rapidement possible.

Soutien du fonds : Deux cents migrants apprendront le français et seront accompagnés dans leurs démarches administratives et professionnelles (l'accès au logement, aux soins et à l'embauche).

- **L'Atelier des P'tits Pandas pour un montant de 2.000 euros**

Objectif de l'association : l'atelier des P'tits Pandas est un pôle enfance, famille, un LAEP (lieu accueil parents-enfants) et un lieu de bien-être où il est possible d'aborder différents sujets : la parentalité, la grossesse et l'éducation.

Soutien du fonds : achat de matériel pédagogique pour des ateliers d'éducation à destination des parents.

- Le fonds de dotation a lancé un appel à projets dédié à la thématique de l'emploi et du lien social sur les communes traversées par les lots 1 et 2 de la future ligne 18 (entre la future gare Aéroport d'Orly et la commune de Palaiseau) d'avril à juin 2022. Un comité de sélection s'est réuni le 8 juillet 2022 et a décidé de soutenir 12 associations pour un montant total de 173.600 euros.

- **On remplit le frigo pour un montant de 15.000 euros**

Objectif de l'association distribuer des colis alimentaires et des kits d'hygiène pour la population étudiante en situation de précarité.

Soutien du fonds : augmentation du nombre de distribution de colis alimentaires et d'hygiène pour des étudiants en situation de précarité grâce à l'achat d'un véhicule de transport.

- **Intermèdes-Robinson Centre social pour un montant de 20.000 euros**

Objectif de l'association : accueillir, accompagner et organiser des activités pour les familles des quartiers populaires, des bidonvilles, des squats et des hôtels sociaux.

Soutien du fonds : renforcement des ateliers socioéducatifs et d'éveil culturel.

- **Espace singulier pour un montant de 35.000 €**

Objectif de l'association : faciliter le quotidien des personnes malades, en situation de handicap, en perte d'autonomie ainsi que leurs aidants. Pour répondre aux besoins de tous, l'association a créé trois formes de relais gratuits et un tiers lieu, Chez Eva, situé à Massy.

Soutien du fonds : mise en place d'ateliers de restauration du lien, journées parenthèse et moments de convivialité pour des personnes en situation de handicap, malades ou en perte d'autonomie, leurs familles et aidants.

- **La Compagnie Brin d'herbe pour un montant de 10.500 euros**

Objectif de l'association : développer la sensibilité des arts de la scène en favorisant l'accès à la culture pour tout type de public mais en priorité aux jeunes. Les trois axes de la compagnie sont : les spectacles, les lectures et la transmission.

Soutien du fonds : l'association proposera des ateliers sur la prise de parole et des débats afin de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes des quartiers prioritaires autour de la future ligne 18 du métro du Grand Paris Express.

- **Soutenir l'insertion à Antony pour un montant de 5.000 euros**

Objectif de l'association : renforcer l'accompagnement social et professionnel apporté aux personnes en insertion, salariées de la La Table de Cana d'Antony (entreprise d'insertion dans les métiers de la restauration).

Soutien du fonds : formation d'une douzaine de femmes habitant en quartiers prioritaires au CAP cuisine auprès de chefs étoilés tout en ayant dans un accompagnement global pour lever les freins périphériques de retour à l'emploi.

- **Les petites cantines Antony pour un montant de 10.000 euros**

Objectif de l'association : accueillir une cantine de quartier pour cuisiner ensemble ou simplement pour partager un repas afin de lutter contre l'isolement et l'anonymat dans les villes et promouvoir l'alimentation durable. Pour mobiliser la population en attendant que la cantine soit ouverte, l'association organise des cantines éphémères au moins tous les deux mois.

Soutien du fonds : création d'une cantine solidaire de quartier pour lutter contre l'isolement des habitants en cuisinant ensemble et/ou partageant un repas à prix libre.

- **Au fil de l'eau pour un montant de 8.000 euros**

Objectif de l'association : assainir les cours d'eau par le ramassage de déchets avec un bateau collecteur, végétaliser des îlots afin de restaurer l'état écologique des berges d'Orly, faire découvrir les métiers dans le secteur du fluvial.

Soutien du fonds : achat d'un camion-tracteur pour le ramassage de déchets et la réalisation d'îles végétalisées sur les berges de la ville d'Orly.

- **Ma P'tite Echoppe pour un montant de 15.000 euros**

Objectif de l'association : tenir une épicerie coopérative et solidaire ouverte à tous à Antony qui soutient des familles et des étudiants en précarité en bénéficiant de tarifs modulés sur un ensemble de produits variés et de qualité.

Soutien du fonds : accompagnement de 10 nouvelles familles en précarité au sein de l'épicerie coopérative et solidaire permettant au plus grand nombre d'avoir accès à une alimentation de qualité et des ateliers (ateliers jeux, créatifs, cuisine, informatique, langue).

- **Séjours Sportifs Solidaires pour un montant de 5.100 euros**

Objectif de l'association : gérer la Recyclerie sportive, implantée à Massy, qui collecte, réemploie du matériel sportif et le redistribue via sa boutique solidaire et mettre en place des ateliers ludiques et créatifs écoresponsables pour les habitants du territoire de Massy.

Soutien du fonds : mise en place d'ateliers ludiques et créatifs écoresponsables pour les habitants du territoire.

- **Andes pour un montant de 15.000 euros**

Objectif de l'association : œuvrer pour que l'alimentation soit un droit pour tous et une passerelle vers l'insertion durable des personnes en situation de précarité.

Soutien du fonds : distribution de paniers de fruits et légumes invendus confectionnés par des salariés en insertion et mise en place d'ateliers de sensibilisation pour des familles en situation de précarité.

- **Les Ateliers d'Amasco pour un montant de 15.000 euros**

- Objectif de l'association : mise en place d'ateliers socioéducatifs pour des enfants de tout milieu social pendant les vacances scolaires pour lutter contre les inégalités.

- **Energie Jeunes pour un montant de 20.000 euros**

Objectif de l'association : développer des programmes pédagogiques innovants pour favoriser la persévérance chez les jeunes des territoires peu favorisés et pour les accompagner dans leur future insertion professionnelle.

Soutien du fonds : déploiement de 2 programmes pédagogiques innovants, Ma réussite au collège et Cap orientation, pour favoriser la persévérance chez les jeunes des territoires peu

favorisés et pour les accompagner dans leur future insertion professionnelle autour de la future ligne 18 du métro du Grand Paris Express.

- En juillet 2021, Chantiers & Territoires Solidaire avait lancé un nouveau Programme Build Up, le parrainage-métier VINCI, en partenariat avec la Fondation VINCI pour la Cité et l'association Ares soutenue à hauteur de 6.000 euros versés en 2022.

Sept collaborateurs VINCI (chefs d'équipe, chefs de chantiers, conducteur de travaux) ont été jumelés à des salariés en insertion ayant un projet professionnel dans le BTP. Pendant six mois, les parrains et leurs filleuls se sont retrouvés une fois par mois sur le chantier du collaborateur VINCI pour des échanges sur les métiers du BTP, les compétences recherchées, le parcours professionnel et les savoir-être du métier. Le Programme a été clôturé le 7 octobre 2022 avec succès, permettant à un salarié en insertion de trouver un stage et un autre un contrat d'intérim au sein du Groupe.
- Le 23 novembre 2021, Chantiers & Territoires Solidaires a signé un partenariat pluriannuel avec l'association le Réseau Etincelle autour du thème « À la découverte des métiers du Grand Paris Express » pour un montant de 50.000 euros (versés par appel de fonds de 10.000 € à l'issue de chaque session en 2022 et 2023). Le réseau Etincelle met en relation des jeunes – sortis du système scolaire, sans diplôme ou avec de faibles qualifications – au cœur d'une formation qui permet à chaque jeune de devenir entrepreneur de sa vie. Les formations se déroulent au cœur des entreprises pour les rapprocher avec le monde de la jeunesse. Elles remobilisent les jeunes en s'appuyant sur leurs passions, leurs talents et leurs expériences et contribuent à leur faire découvrir le monde de l'entreprise et ses métiers, à développer leurs compétences humaines clefs et leur réseau professionnel. Les chantiers du Grand Paris Express sur lesquels travaillent VINCI ont accueilli deux sessions de formation en 2022 qui ont touché 14 jeunes.
- Le 17 novembre 2022, Chantiers & Territoires Solidaires a signé un partenariat pluriannuel avec l'association Initiative Emploi en soutien au projet de Conciergerie Solidaire portée par l'association pour un montant de 150.000 euros (versés en trois fois en 2022, 2023 et 2024). Répondant à un besoin de lien social dans le territoire enclavé du quartier Dumas, ce lieu atypique favorise l'insertion des personnes éloignées de l'emploi en leur faisant porter une programmation solidaire, culturelle et écologique à destination des habitants.

#### **LISTE DES ACTIONS D'INTERET GENERAL FINANCEES PAR LE FONDS ET INDICATION DE LEURS MONTANTS**

Au 31 décembre 2022

<b>Réseau Etincelle</b>	Partenariat pluriannuel	50.000 € (dont 30.000 € en charges constatées d'avance)
<b>Initiative Emploi</b>	Partenariat pluriannuel	150.000 € (dont 80.000 € en charges constatées d'avance)
<b>Ares</b>	Programme Build Up	6.000 €
<b>Les Pincés à linge</b>	Lauréat T2D	2.000 €
<b>Nouvel Horizon</b>	Lauréat T2D	2.000 €
<b>Comité départemental des Secouristes Français Croix Blanche de Seine-Saint-Denis</b>	Lauréat T2D	3.000 €
<b>L'Atelier des P'tits Pandas</b>	Lauréat T2D	2.000 €
<b>On remplit le frigo</b>	Lauréat ligne 18 Lot 1 et 2	15.000 €
<b>Intermèdes-Robinson Centre social</b>	Lauréat ligne 18 Lot 1 et 2	20.000 €

<b>Espace singulier</b>	Lauréat ligne 18 Lot 1 et 2	35.000 €
<b>La Compagnie Brin d'herbe</b>	Lauréat ligne 18 Lot 1 et 2	10.500 €
<b>Soutenir l'insertion à Antony</b>	Lauréat ligne 18 Lot 1 et 2	5.000 €
<b>Les petites cantines Antony</b>	Lauréat ligne 18 Lot 1 et 2	10.000 €
<b>Au fil de l'eau</b>	Lauréat ligne 18 Lot 1 et 2	8.000 €
<b>Ma p'tite échoppe</b>	Lauréat ligne 18 Lot 1 et 2	15.000 €
<b>Séjours Sportifs Solidaires</b>	Lauréat ligne 18 Lot 1 et 2	5.100 €
<b>Andes</b>	Lauréat ligne 18 Lot 1 et 2	15.000 €
<b>Les Ateliers Amasco</b>	Lauréat ligne 18 Lot 1 et 2	15.000 €
<b>Energie Jeunes</b>	Lauréat ligne 18 Lot 1 et 2	20.000 €

### **CLOTURE DES COMPTES**

Nous vous présentons les comptes annuels pour la clôture de l'exercice 2022.  
Vous trouverez dans l'annexe toutes explications complémentaires.

### **MANDATS DES ADMINISTRATEURS**

Les mandats des membres ETF et VINCI Energies France Infrastructures IDF Nord Est arrivant à expiration, il sera proposé au Conseil d'Administration leur renouvellement conformément à l'article 6-1 des statuts.

### **MODIFICATIONS STATUTAIRES**

Il sera proposé au Conseil d'Administration de transférer le siège du fonds qui sera désormais domicilié dans les locaux de DODIN CAMPENON BERNARD au 9 rue Ernest Flammarion – 94550 CHEVILLY LARUE. L'article 3 des statuts sera modifié en conséquence.

Le Conseil d'Administration prend acte qu'à la suite de la fusion-absorption de la société VCF TP IDF, fondateur, par la société VCSP GENIE CIVIL France, société par actions simplifiée, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 878.261.056 au capital de 250.000 €, dont le siège social est situé : l'Archipel – 1973, boulevard de la Défense – 92000 NANTERRE, VCSP GENIE CIVIL vient aux droits et obligations à compter du 1er janvier 2023 à VCF TP IDF, elle se substitue à VCF TP IDF fondateur. L'article 5 des statuts sera modifié en conséquence.

Nous vous invitons à adopter les résolutions soumises à votre vote.

Le 26 juin 2023  
La Présidente  
Florence Laizier

# Chantiers & Territoires Solidaires, Fonds de dotation VINCI pour le Grand Paris

## BILAN au 31/12/2022

En Euros

<b>ACTIF</b>	<b>BRUT</b>	<b>Amortissements et dépréciations</b>	<b>NET</b>	<b>31/12/2021</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations Incorporelles :</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations Corporelles :</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
<b>TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
<b>Créances</b>				
Créances Clients, usagers, comptes rattachés (2)	392 958		392 958	510 673
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	19		19	34
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	229 719		229 719	83 800
Charges constatées d'avance (2)	110 000		110 000	
<b>TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT</b>	<b>732 696</b>	<b>0</b>	<b>732 696</b>	<b>594 507</b>
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecart de conversion Actif				
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>732 696</b>	<b>0</b>	<b>732 696</b>	<b>594 507</b>

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

## Chantiers & Territoires Solidaires, Fonds de dotation VINCI pour le Grand Paris

### BILAN au 31/12/2022

<b>PASSIF</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	456 045	454 825
Excédent ou déficit de l'exercice	62 910	1 220
Situation nette (sous total)		
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	<b>518 955</b>	<b>456 045</b>
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS</b>		
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	213 741	138 462
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Dettes diverses		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
<b>Total dettes</b>	<b>213 741</b>	<b>138 462</b>
Ecarts de conversion Passif		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>732 696</b>	<b>594 507</b>

## Chantiers & Territoires Solidaires, Fonds de dotation VINCI pour le Grand Paris

<b>COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>378 161</b>	<b>510 673</b>
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service		
dont parrainages		
Produits de tiers finance		
Concours publics et subventions d'exploitation	0	
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation comptable	375 281	510 673
Production immobilisée		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	2 880	
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>315 251</b>	<b>509 453</b>
Achats de marchandises	0	
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	315 251	509 453
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges		
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>62 910</b>	<b>1 220</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts</b>	<b>62 910</b>	<b>1 220</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>0</b>	
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Participation des salariés aux résultats		
<b>IMPOTS SUR LES BENEFICES</b>		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>62 910</b>	<b>1 220</b>

### CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Dons en nature  
Prestations en nature  
Bénévolat  
**TOTAL**

-

certifié conforme



# Chantiers & Territoires Solidaires, Fonds de Dotation VINCI pour le Grand Paris

## ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31/12/2022

### A/ PRESENTATION, PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

#### 1- Présentation

Chantiers & Territoires Solidaires, Fonds de dotation VINCI pour le Grand Paris est un fonds de dotation dont la déclaration a été publiée au Journal Officiel le 19 novembre 2016.

#### 2- Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice 2022 sont établis conformément aux règlements ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 modifié relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, et ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 modifié relatif au plan comptable général pour les dispositions non couvertes par le règlement précité.

L'application obligatoire, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018, relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, n'a pas eu d'impact sur l'établissement des comptes annuels par rapport aux années précédentes.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques.

#### 3- Faits marquants de la période

Il n'y a aucun fait marquant.

### B/ INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

#### 1- Actif circulant

L'actif circulant totalise un montant de 732 696 €. Le poste « disponibilité » s'élève à 229 718 € et les « créances clients » s'élèvent à 392 958 €.

Le poste « disponibilité » est composé d'un compte courant détenu à la banque « BNP. Il n'y a pas de valeurs mobilières de placement.

## 2- Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres au 31 Décembre 2022 (en €) :

Variation des fonds propres	Ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution	Clôture
Report à nouveau	454 825	1 220			456 045
Excédent ou déficit de l'exercice	1 220	-1 220	62 910		62 910
<b>Total des fonds propres</b>	<b>456 045</b>	<b>0</b>	<b>62 910</b>	<b>0</b>	<b>518 955</b>

## 3- Charges à payer

Les charges à payer sont détaillées par nature ci-après :

Nature	Montant (€)
Financements octroyés	0
Frais de fonctionnement	6 129
Honoraires	3 060
Autres	0
<b>Total</b>	<b>9 189</b>

## 4- Etat des échéances, des créances et des dettes (en €)

Rubriques et postes	Montant brut	Echéance	
		A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances	392 958	392 958	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	213 741	213 741	

## 5- Engagements hors bilan

Il n'existe aucun engagement hors bilan à la clôture de l'exercice.

**CHANTIERS ET TERRITOIRES SOLIDAIRES –  
FONDS DE DOTATION VINCI POUR LE GRAND PARIS**

**Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels**

**(Exercice clos le 31 décembre 2022)**



## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

**(Exercice clos le 31 décembre 2022)**

Aux membres

**CHANTIERS ET TERRITOIRES SOLIDAIRES - FONDS DE DOTATION VINCI POUR LE GRAND PARIS**

3 Rue Ernest Flammarion  
94550 CHEVILLY-LARUE

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par délibération du conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds de dotation CHANTIERS ET TERRITOIRES SOLIDAIRES - FONDS DE DOTATION VINCI POUR LE GRAND PARIS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds de dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 30 juin 2023

Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit



Emilie Reboux

# Chantiers & Territoires Solidaires, Fonds de dotation VINCI pour le Grand Paris

## BILAN au 31/12/2022

En Euros

ACTIF	BRUT	Amortissements et dépréciations	NET	31/12/2021
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations Incorporelles :</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations Corporelles :</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
<b>TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
<b>Créances</b>				
Créances Clients, usagers, comptes rattachés (2)	392 958		392 958	510 673
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	19		19	34
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	229 719		229 719	83 800
Charges constatées d'avance (2)	110 000		110 000	
<b>TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT</b>			<b>0</b>	<b>594 507</b>
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecart de conversion Actif				
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>			<b>0</b>	<b>594 507</b>

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

## Chantiers & Territoires Solidaires, Fonds de dotation VINCI pour le Grand Paris

### BILAN au 31/12/2022

<b>PASSIF</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	456 045	454 825
Excédent ou déficit de l'exercice	62 910	1 220
Situation nette (sous total)		
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	<b>518 955</b>	<b>456 045</b>
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS</b>		
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	213 741	138 462
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Dettes diverses		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
<b>Total dettes</b>	<b>213 741</b>	<b>138 462</b>
Ecarts de conversion Passif		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>732 696</b>	<b>594 507</b>

## Chantiers & Territoires Solidaires, Fonds de dotation VINCI pour le Grand Paris

<b>COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>378 161</b>	<b>510 673</b>
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service		
dont parrainages		
Produits de tiers finance		
Concours publics et subventions d'exploitation	0	
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation comptable	375 281	510 673
Production immobilisée		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	2 880	
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>315 251</b>	<b>509 453</b>
Achats de marchandises	0	
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	315 251	509 453
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges		
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>62 910</b>	<b>1 220</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts</b>	<b>62 910</b>	<b>1 220</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>0</b>	
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Participation des salariés aux résultats		
<b>IMPOTS SUR LES BENEFICES</b>		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>62 910</b>	<b>1 220</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
<b>TOTAL</b>	-	-

# Chantiers & Territoires Solidaires, Fonds de Dotation VINCI pour le Grand Paris

## ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31/12/2022

### A/ PRESENTATION, PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

#### 1- Présentation

Chantiers & Territoires Solidaires, Fonds de dotation VINCI pour le Grand Paris est un fonds de dotation dont la déclaration a été publiée au Journal Officiel le 19 novembre 2016.

#### 2- Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice 2022 sont établis conformément aux règlements ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 modifié relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, et ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 modifié relatif au plan comptable général pour les dispositions non couvertes par le règlement précité.

L'application obligatoire, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018, relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, n'a pas eu d'impact sur l'établissement des comptes annuels par rapport aux années précédentes.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques.

#### 3- Faits marquants de la période

Il n'y a aucun fait marquant.

### B/ INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

#### 1- Actif circulant

L'actif circulant totalise un montant de 732 696 €. Le poste « disponibilité » s'élève à 229 718 € et les « créances clients » s'élèvent à 392 958 €.

Le poste « disponibilité » est composé d'un compte courant détenu à la banque « BNP. Il n'y a pas de valeurs mobilières de placement.

## 2- Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres au 31 Décembre 2022 (en €) :

Variation des fonds propres	Ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution	Clôture
Report à nouveau	454 825	1 220			456 045
Excédent ou déficit de l'exercice	1 220	-1 220	62 910		62 910
<b>Total des fonds propres</b>	<b>456 045</b>	<b>0</b>	<b>62 910</b>	<b>0</b>	<b>518 955</b>

## 3- Charges à payer

Les charges à payer sont détaillées par nature ci-après :

Nature	Montant (€)
Financements octroyés	0
Frais de fonctionnement	6 129
Honoraires	3 060
Autres	0
<b>Total</b>	<b>9 189</b>

## 4- Etat des échéances, des créances et des dettes (en €)

Rubriques et postes	Montant brut	Echéance	
		A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances	392 958	392 958	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	213 741	213 741	

## 5- Engagements hors bilan

Il n'existe aucun engagement hors bilan à la clôture de l'exercice.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame Florence Laizier remercie les participants puis lève la séance.

La séance est levée à douze heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la Présidente.

Mme Florence Laizier  
Pour la Présidente

-----  
**PROJET PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**Du 26 juin 2023**  
-----

L'an 2023,  
Le **26 juin** à 10 heures,

Les administrateurs du fonds de dotation « Chantiers & Territoires Solidaires - Fonds de dotation VINCI pour le Grand Paris » se sont réunis au siège social de VINCI au 1973 Boulevard de La Défense – 92000 Nanterre, sur convocation qui leur a été faite par la Présidente.

Administrateurs présents

- La société DODIN CAMPENON BERNARD, représentée par Madame Florence Laizier, Présidente du conseil d'administration,
- La société Chantiers Modernes Construction, représentée par Monsieur Karim Rahbani,
- La société VINCI Energies France Infras IDF Nord Est, représentée par Monsieur Nicolas Planteau du Maroussem,
- La Fondation d'entreprise VINCI pour la Cité, représentée par Madame Cécile Droux,
- La société VINCI CONSTRUCTION GRANDS PROJETS, représentée par Monsieur Lionel Ravix,
- La société ETF, représentée par Monsieur Denis Dalliès, dûment habilité aux fins des présentes,
- La société EUROVIA, représentée par Monsieur Philippe Cazes,

Administrateur absent et excusé

- La société VINCI Construction Terrassement, représentée par Monsieur Gaëtan Hintzy.

Assistent également à la séance :

- Madame Emilie Reboux, représentante du cabinet PricewaterhouseCoopers, commissaire aux comptes,
- Monsieur Jean-Yves Cojean, responsable de l'inclusion professionnelle et l'entrepreneuriat social pour la Fondation VINCI pour la Cité,
- Madame Marguerite Dutheil de la Rochère, Responsable du fonds de dotation Chantiers & Territoires Solidaires,
- Madame Anne-Sophie Royer, directrice de la communication de VINCI Construction Grands Projets.

Madame Florence Laizier préside la séance.

Madame Marguerite Dutheil de la Rochère assure le secrétariat du conseil.

Madame la Présidente constate que le conseil réunit l'ensemble des administrateurs, lesquels sont régulièrement représentés, et qu'en conséquence, il peut valablement délibérer.

Puis, la Présidente signale que sont déposés sur le bureau, notamment :

- les comptes annuels ;
- les statuts du fonds ;
- le rapport d'activité de la Présidente.

Elle rappelle que le conseil d'administration est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes et du rapport d'activité de l'exercice 2022,
- Point sur l'activité et les perspectives du fonds en 2023/2024,
- Mandats des administrateurs,
- Changement de siège du fonds,
- Changement du membre fondateur,
- Pouvoirs pour les formalités,
- Questions diverses.

### **1. Approbation des comptes et du rapport d'activité de l'exercice 2022**

Il est procédé à la présentation des comptes et du rapport d'activité du fonds de dotation au 31 décembre 2022, date de clôture de l'exercice 2022.

Madame Marguerite Dutheil de la Rochère présente le bilan et le compte de résultat au 31 décembre 2022.

Madame Marguerite Dutheil de la Rochère indique que les dotations reçues par le fonds de dotation au cours de l'exercice 2022 s'élèvent à 392.689 euros.

Au 31 décembre 2022, l'exercice se termine avec un résultat net positif de 62.910 euros.

La trésorerie disponible au 31 décembre 2022 s'élève à 229.719 euros.

Madame Marguerite Dutheil de la Rochère présente les actions menées au cours de l'exercice 2022 et depuis la clôture de celui-ci.

- Suite à l'appel à projets lancé par le fonds de dotation en 2022 autour de la future ligne 15 sud (chantier T3C) dédié à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, ont été soutenues 4 associations locales des villes de Noisy-le-Grand et Champs-sur-Marne pour un montant total de 9.000 € :
  - **Le comité départemental des Secouristes Français Croix-Blanche pour un montant de 3.000 euros**  
Objectif de l'association : le Comité départemental des Secouristes Français Croix Blanche de Seine-Saint-Denis assure une mission de sécurité civile : organiser, diriger, contrôler, développer le secourisme, sa pratique et son enseignement.  
Soutien du fonds : cinquante jeunes des quartiers de Noisy-le-Grand et de Champs-sur-Marne seront formés gratuitement aux gestes de premiers secours.
  - **Les Pincés à Linge pour un montant de 2.000 euros**  
Objectif de l'association : Les Pincés à linge intervient dans le nettoyage et la rénovation de baskets. L'association collecte des chaussures auprès des particuliers

pour ensuite les redistribuer aux plus démunis. Elle dispose également d'une boutique solidaire pour la revente des baskets rénovées à des prix accessibles à tous.

Soutien du fonds : Huit postes de rénovateurs et de vendeurs de baskets seront créés en insertion pour des jeunes de 18 à 26 ans provenant des quartiers prioritaires de la ville de Noisy-le-Grand.

- **Nouvel Horizon pour un montant de 2.000 euros**

Objectif de l'association : Nouvel Horizon accompagne de façon globale les migrants persanophones (Afghans et Iraniens) dans leur parcours d'intégration républicain afin de leur permettre notamment de maîtriser la langue française en vue de trouver un travail le plus rapidement possible.

Soutien du fonds : Deux cents migrants apprendront le français et seront accompagnés dans leurs démarches administratives et professionnelles (l'accès au logement, aux soins et à l'embauche).

- **L'Atelier des P'tits Pandas pour un montant de 2.000 euros**

Objectif de l'association : l'atelier des P'tits Pandas est un pôle enfance, famille, un LAEP (lieu accueil parents-enfants) et un lieu de bien-être où il est possible d'aborder différents sujets : la parentalité, la grossesse et l'éducation.

Soutien du fonds : achat de matériel pédagogique pour des ateliers d'éducation à destination des parents.

- Le fonds de dotation a lancé un appel à projets dédié à la thématique de l'emploi et du lien social sur les communes traversées par les lots 1 et 2 de la future ligne 18 (entre la future gare Aéroport d'Orly et la commune de Palaiseau) d'avril à juin 2022. Un comité de sélection s'est réuni le 8 juillet 2022 et a décidé de soutenir 12 associations pour un montant total de 173.600 euros.

- **On remplit le frigo pour un montant de 15.000 euros**

Objectif de l'association distribuer des colis alimentaires et des kits d'hygiène pour la population étudiante en situation de précarité.

Soutien du fonds : augmentation du nombre de distribution de colis alimentaires et d'hygiène pour des étudiants en situation de précarité grâce à l'achat d'un véhicule de transport.

- **Intermèdes-Robinson Centre social pour un montant de 20.000 euros**

Objectif de l'association : accueillir, accompagner et organiser des activités pour les familles des quartiers populaires, des bidonvilles, des squats et des hôtels sociaux.

Soutien du fonds : renforcement des ateliers socioéducatifs et d'éveil culturel.

- **Espace singulier pour un montant de 35.000 euros**

Objectif de l'association : faciliter le quotidien des personnes malades, en situation de handicap, en perte d'autonomie ainsi que leurs aidants. Pour répondre aux besoins de tous, l'association a créé trois formes de relais gratuits et un tiers lieu, Chez Eva, situé à Massy.

Soutien du fonds : mise en place d'ateliers de restauration du lien, journées parenthèse et moments de convivialité pour des personnes en situation de handicap, malades ou en perte d'autonomie, leurs familles et aidants.

- **La Compagnie Brin d'herbe pour un montant de 10.500 euros**

Objectif de l'association : développer la sensibilité des arts de la scène en favorisant l'accès à la culture pour tout type de public mais en priorité aux jeunes. Les trois axes de la compagnie sont : les spectacles, les lectures et la transmission.

Soutien du fonds : l'association proposera des ateliers sur la prise de parole et des débats afin de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes des quartiers prioritaires autour de la future ligne 18 du métro du Grand Paris Express.

- **Soutenir l'insertion à Antony pour un montant de 5.000 euros**

Objectif de l'association : renforcer l'accompagnement social et professionnel apporté aux personnes en insertion, salariées de La Table de Cana d'Antony (entreprise d'insertion dans les métiers de la restauration).

Soutien du fonds : formation d'une douzaine de femmes habitant en quartiers prioritaires au CAP cuisine auprès de chefs étoilés tout en ayant dans un accompagnement global pour lever les freins périphériques de retour à l'emploi.

- **Les petites cantines Antony pour un montant de 10.000 euros**

Objectif de l'association : accueillir une cantine de quartier pour cuisiner ensemble ou simplement pour partager un repas afin de lutter contre l'isolement et l'anonymat dans les villes et promouvoir l'alimentation durable. Pour mobiliser la population en attendant que la cantine soit ouverte, l'association organise des cantines éphémères au moins tous les deux mois.

Soutien du fonds : création d'une cantine solidaire de quartier pour lutter contre l'isolement des habitants en cuisinant ensemble et/ou partageant un repas à prix libre.

- **Au fil de l'eau pour un montant de 8.000 euros**

Objectif de l'association : assainir les cours d'eau par le ramassage de déchets avec un bateau collecteur, végétaliser des ilots afin de restaurer l'état écologique des berges d'Orly, faire découvrir les métiers dans le secteur du fluvial.

Soutien du fonds : achat d'un camion-tracteur pour le ramassage de déchets et la réalisation d'îles végétalisées sur les berges de la ville d'Orly.

- **Ma P'tite Echoppe pour un montant de 15.000 euros**

Objectif de l'association : tenir une épicerie coopérative et solidaire ouverte à tous à Antony qui soutient des familles et des étudiants en précarité en bénéficiant de tarifs modulés sur un ensemble de produits variés et de qualité.

Soutien du fonds : accompagnement de 10 nouvelles familles en précarité au sein de l'épicerie coopérative et solidaire permettant au plus grand nombre d'avoir accès à une alimentation de qualité et des ateliers (ateliers jeux, créatifs, cuisine, informatique, langue).

- **Séjours Sportifs Solidaires pour un montant de 5.100 euros**

Objectif de l'association : gérer la Recyclerie sportive, implantée à Massy, qui collecte, réemploi du matériel sportif et le redistribue via sa boutique solidaire et mettre en place des ateliers ludiques et créatifs écoresponsables pour les habitants du territoire de Massy.

Soutien du fonds : mise en place d'ateliers ludiques et créatifs écoresponsables pour les habitants du territoire.

- **Andes pour un montant de 15.000 euros**

Objectif de l'association : œuvrer pour que l'alimentation soit un droit pour tous et une passerelle vers l'insertion durable des personnes en situation de précarité.

Soutien du fonds : distribution de paniers de fruits et légumes invendus confectionnés par des salariés en insertion et mise en place d'ateliers de sensibilisation pour des familles en situation de précarité.

- **Les Ateliers d'Amasco pour un montant de 15.000 euros**

Objectif de l'association : mise en place d'ateliers socioéducatifs pour des enfants de tout milieu social pendant les vacances scolaires pour lutter contre les inégalités.

- **Energie Jeunes pour un montant de 20.000 euros**

Objectif de l'association : développer des programmes pédagogiques innovants pour favoriser la persévérance chez les jeunes des territoires peu favorisés et pour les accompagner dans leur future insertion professionnelle.

Soutien du fonds : déploiement de 2 programmes pédagogiques innovants, Ma réussite au collège et Cap orientation, pour favoriser la persévérance chez les jeunes des territoires peu favorisés et pour les accompagner dans leur future insertion professionnelle autour de la future ligne 18 du métro du Grand Paris Express.

- En juillet 2021, Chantiers & Territoires Solidaire avait lancé un nouveau Programme Build Up, le parrainage-métier VINCI, en partenariat avec la Fondation VINCI pour la Cité et l'association Ares soutenue à hauteur de 6.000 euros versés en 2022.

Sept collaborateurs VINCI (chefs d'équipe, chefs de chantiers, conducteur de travaux) ont été jumelés à des salariés en insertion ayant un projet professionnel dans le BTP. Pendant six mois, les parrains et leurs filleuls se sont retrouvés une fois par mois sur le chantier du collaborateur VINCI pour des échanges sur les métiers du BTP, les compétences recherchées, le parcours professionnel et les savoir-être du métier.

Le Programme a été clôturé le 7 octobre 2022 avec succès, permettant à un salarié en insertion de trouver un stage et un autre un contrat d'intérim au sein du Groupe.

- Le 23 novembre 2021, Chantiers & Territoires Solidaires a signé un partenariat pluriannuel avec l'association le Réseau Etincelle autour du thème « À la découverte des métiers du Grand Paris Express » pour un montant de 50.000 euros (versés par appel de fonds de 10.000 € à l'issue de chaque session en 2022 et 2023). Le réseau Etincelle met en relation des jeunes – sortis du système scolaire, sans diplôme ou avec de faibles qualifications – au cœur d'une formation qui permet à chaque jeune de devenir entrepreneur de sa vie. Les formations se déroulent au cœur des entreprises pour les rapprocher avec le monde de la jeunesse. Elles remobilisent les jeunes en s'appuyant sur leurs passions, leurs talents et leurs expériences et contribuent à leur faire découvrir le monde de l'entreprise et ses métiers, à développer leurs compétences humaines

clefs et leur réseau professionnel. Les chantiers du Grand Paris Express sur lesquels travaillent VINCI ont accueilli deux sessions de formation en 2022 qui ont touché 14 jeunes.

- Le 17 novembre 2022, a signé un partenariat pluriannuel avec l'association Initiative Emploi en soutien en projet de Conciergerie Solidaire portée par l'association pour un montant de 150.000 euros (versés en trois fois en 2022, 2023 et 2024). Répondant à un besoin de lien social dans le territoire enclavé du quartier Dumas, ce lieu atypique favorise l'insertion des personnes éloignées de l'emploi en leur faisant porter une programmation solidaire, culturelle et écologique à destination des habitants.

Le conseil d'administration, après avoir entendu lecture du rapport du Président, approuve le rapport d'activité du fonds et arrête les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils lui ont été présentés.

## **2. Point sur l'activité et les perspectives du fonds en 2023/2024**

Madame Marguerite Dutheil de la Rochère expose les différentes actions prévues.

- Outre l'appel en projets en cours autour de la future ligne 15 Sud, deux nouveaux appels à projets seront menés autour des chantiers des territoires traversés par les chantiers VINCI autour du Grand Paris Express en 2024.
- Le partenariat pluriannuel avec l'association Réseau Étincelle sera reconduit sur les années 2024 et 2025.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

## **3. Mandats des administrateurs**

Madame la Présidente prend note de la fin des mandats de deux administrateurs à l'issue des présentes décisions du conseil d'administration.

Conformément à l'article 6-1 des statuts, Madame la Présidente informe les membres du renouvellement des mandats à venir :

- De la société ETF (SIREN 383.252.608 RCS NANTERRE) en tant qu'administrateur membre du conseil d'administration,
- De la société VINCI CONSTRUCTION TERRASSEMENT (SIREN 410.335.855 NANTERRE) en tant qu'administrateur membre du conseil d'administration.

Et ce, pour une durée de trois ans qui prendra fin à l'issue des décisions du conseil d'administration appelé à statuer en 2026 sur les comptes 2025.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

## **4. Changement du siège du fonds**

Le Conseil d'Administration décide de la modification du siège du fonds chez DODIN CAMPENON BERNARD au 9 rue Ernest Flammarion – 94550 CHEVILLY LARUE. L'article 3 des statuts est modifié en conséquence.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

#### **5. Changement du membre fondateur**

Le Conseil d'Administration prend acte qu'à la suite de la fusion-absorption de la société VCF TP IDF, fondateur, par la société VCSP GENIE CIVIL France, société par actions simplifiée, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 878.261.056 au capital de 250.000 €, dont le siège social est situé : l'Archipel – 1973, boulevard de la Défense – 92000 NANTERRE, VCSP GENIE CIVIL vient aux droits et obligations à compter du 1er janvier 2023 à VCF TP IDF, elle se substitue à VCF TP IDF fondateur. L'article 5 des statuts est modifié en conséquence.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

#### **6. Pouvoirs pour les formalités**

Les Membres confèrent tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie des présentes pour effectuer toutes formalités où besoin sera.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

#### **7. Questions diverses**

L'ordre du jour étant épuisé, Madame Florence Laizier remercie les participants puis lève la séance.

La séance est levée à onze heures trente.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la Présidente.



Mme Florence Laizier  
Pour la Présidente

## POUVOIR

Je soussigné,  
Mr Olivier JABOULAY  
de la société ETF,  
Domiciliée : 133 boulevard nationale, 92500 Rueil Malmaison.  
Membre du fonds de dotation Chantiers et Territoires Solidaires,

Donne pouvoir à :

Mr Denis DALLIES  
de la société ETF  
Domiciliée : 133 boulevard nationale, 92500 Rueil Malmaison.

Pour me représenter au Conseil d'Administration convoqué le **lundi 26 juin à 10 heures** à l'adresse suivante :

VINCI - Archipel, 1973 Bd de la Défense, 92000 Nanterre, au Business Center - 2 Étage.

Avec l'ordre du jour suivant :

- Approbation du rapport d'activité 2022,
- Approbation des comptes 2022,
- Renouvellement des mandats des membres VINCI ENERGIES et ETF,
- Pouvoirs pour les formalités,
- Questions diverses.

En conséquence, assister à ce conseil d'administration et à tout autre conseil qui par suite de défaut de quorum, serait ultérieurement convoqué avec le même ordre du jour, signer la feuille de présence et toute autre pièce éventuelle, prendre part à toutes les délibérations et émettre tous votes sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

Fait à Rueil Malmaison  
Le 26 juin 2023

Signature

